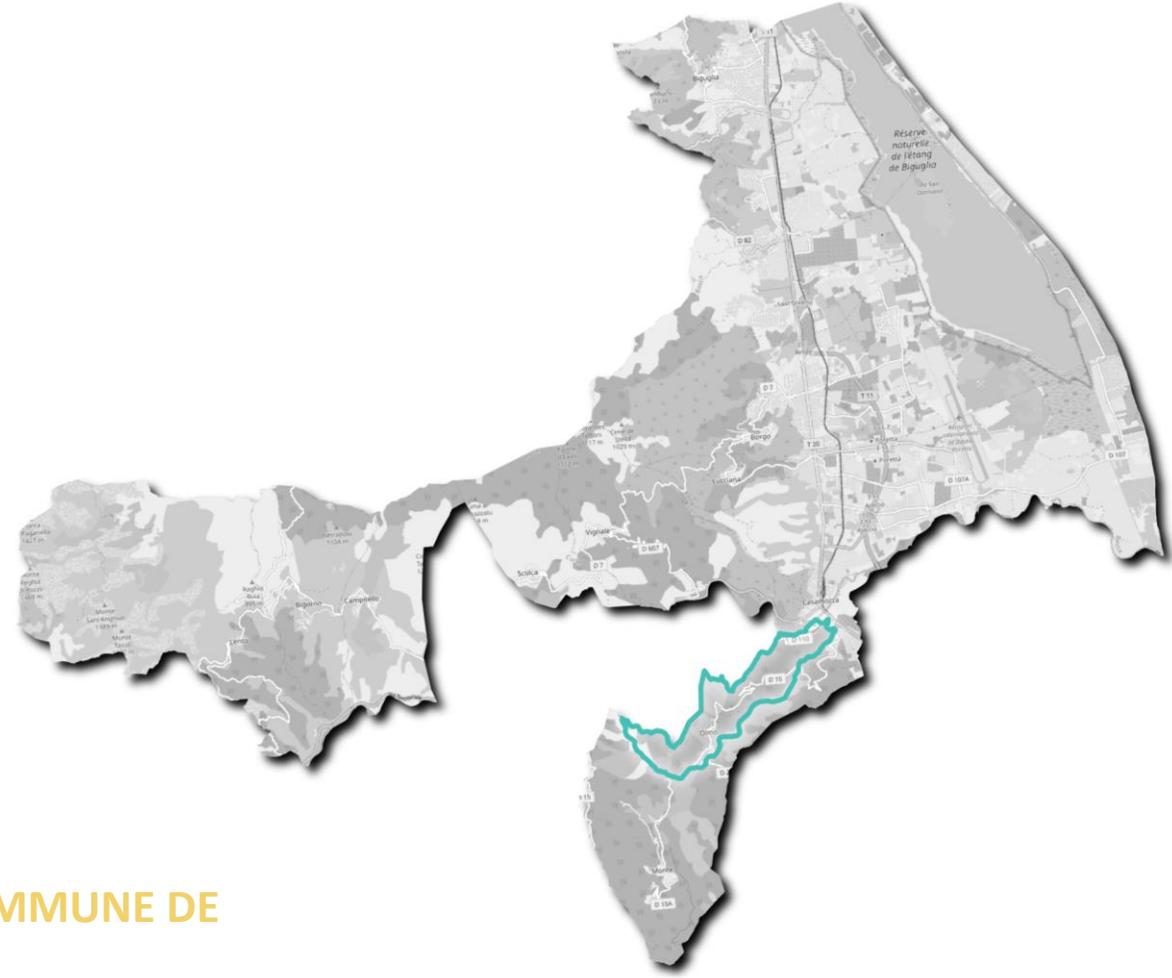




cyrnea  
infogéo



LE PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE DE LA COMMUNE DE

# OLMU



# PAYSAGE

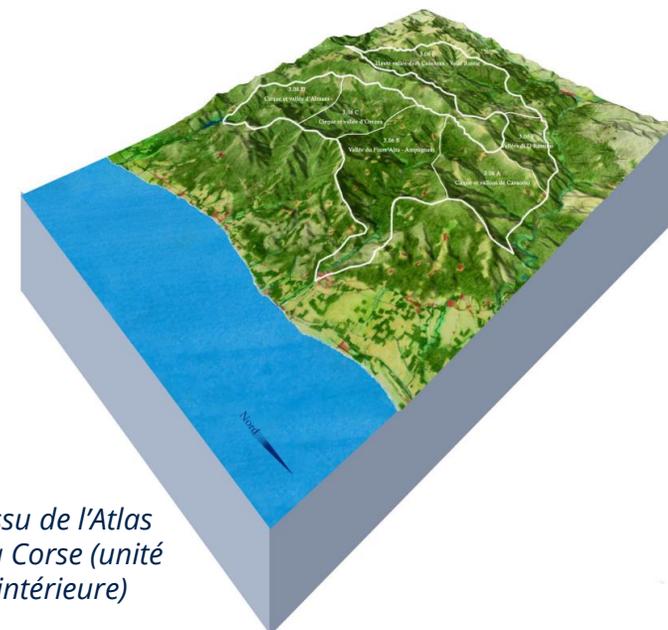
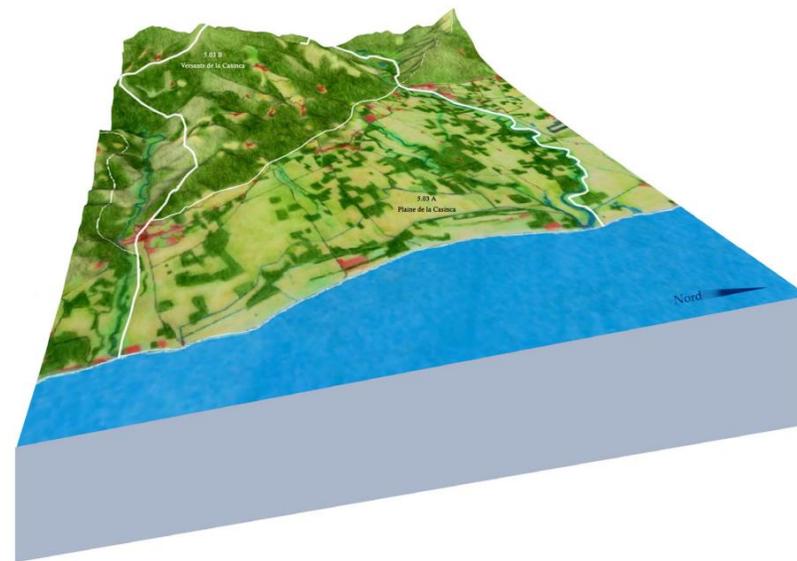
La commune d'Olmu s'étend sur deux grandes entités paysagères :

- L'entité des versants montagneux de la Casinca qui débute à partir des brusques ruptures de pente survenant du côté Est de la plaine orientale. Elle englobe les villages d'u Viscuvatu, Venzolasca, Castellare di Casinca, Penta di Casinca, Loretu di Casinca et la partie basse en altitude de la commune d'Olmu. Elle est délimitée à l'Ouest par le Monte Sant'Anghjelu (1 218m) et le col de San Austinu (687 m). Ses pentes au relief abrupt et découpé vont drainer les eaux au Nord vers le fleuve u Golu et au Sud, vers le fleuve Fium'Altu. Le couvert forestier est très dense et varié selon les expositions : châtaigniers, suberaies, yeuseraies ceignent les villages.
- L'entité des cirques et vallons de la rivière Casaconi englobe les villages d'Olmu et de Monte, de Canaghja, Campile et Urtiporiu. Cette entité domine le fleuve u Golu qui s'écoule au Nord. Elle est délimitée à l'Ouest par le Monte Castellare (1 011m) et au Sud par le Sant'Antone (617m). La particularité de ce paysage est l'aspect de cirque donné par le relief qui entoure la rivière Casaconi qui s'écoule en direction du Nord pour aller se jeter dans le fleuve u Golu. Elle constitue la porte d'entrée vers la Castagniccia intérieure.



- Ambiance de villages hors du temps
- Villages perchés dominant le fleuve u Golu, la plaine et la mer
- Mosaïque colorée des peuplements forestiers

*Bloc diagramme issu de l'Atlas des paysages de la Corse (unité 5.03 B des versants de la Casinca)*



*Bloc diagramme issu de l'Atlas des paysages de la Corse (unité 3.06 Castagniccia intérieure)*



# EAU

L'eau est peu présente sur le territoire d'Olmù. Le territoire est façonné par des reliefs assez abrupts qui drainent les eaux s'écoulant dans de nombreux petits ruisseaux comme celui de Calanche, Alzitana et Vergalone. Ceux-ci iront rejoindre le fleuve u Golu s'écoulant au nord de la commune.

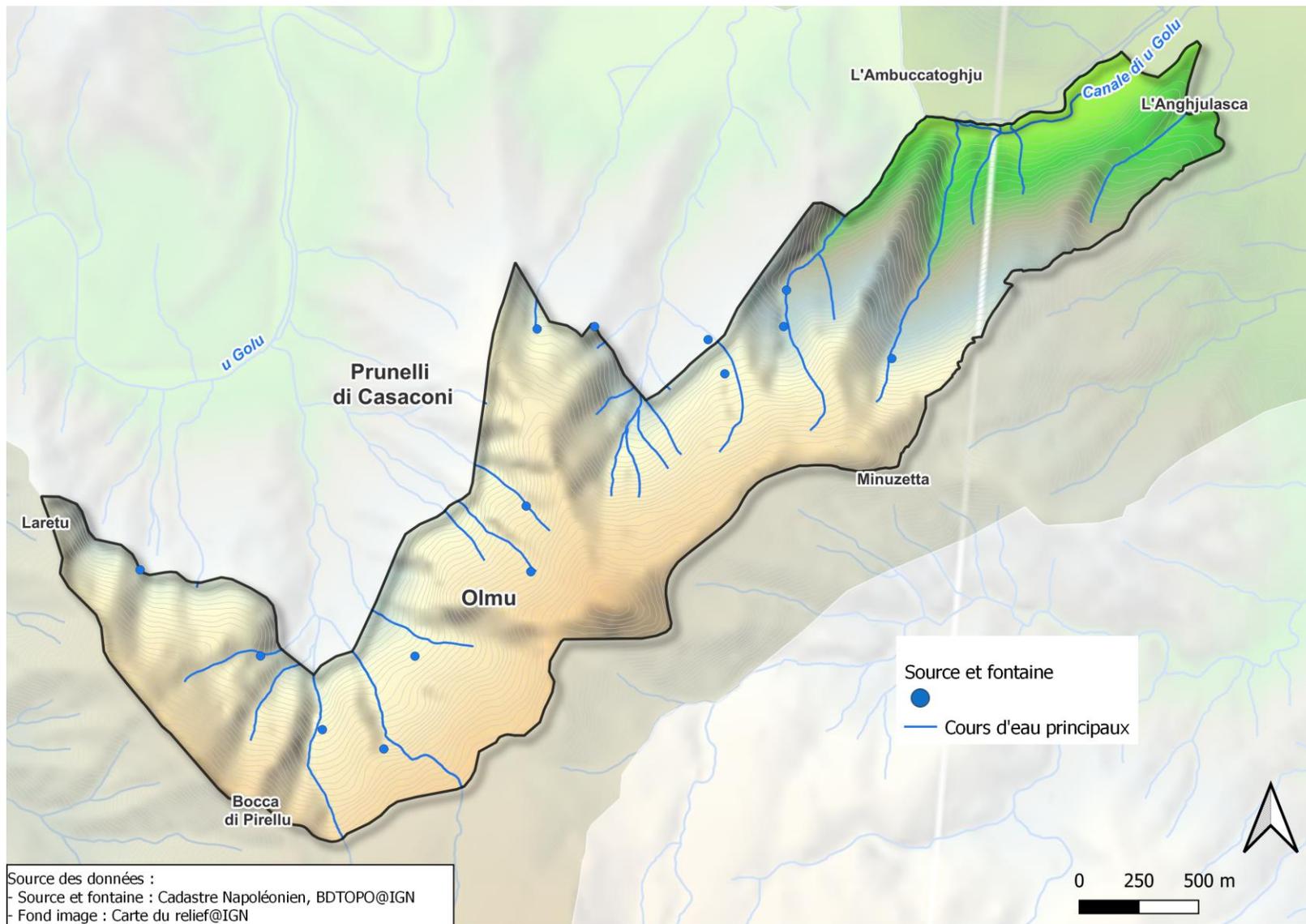
Le territoire forme un seul bassin versant : toutes les eaux sont drainées vers de petits ruisseaux qui rejoignent le fleuve u Golu en aval.

Les villages utilisaient l'eau des sources et des fontaines pour l'eau potable ou l'abreuvement des animaux. Quinze sources ont été recensées sur la commune que ce soit sur le Cadastre Napoléonien, sur la carte topographique de l'IGN ou encore lors des enquêtes orales.



• Les sources et fontaines

Carte hydrographique d'Olmù



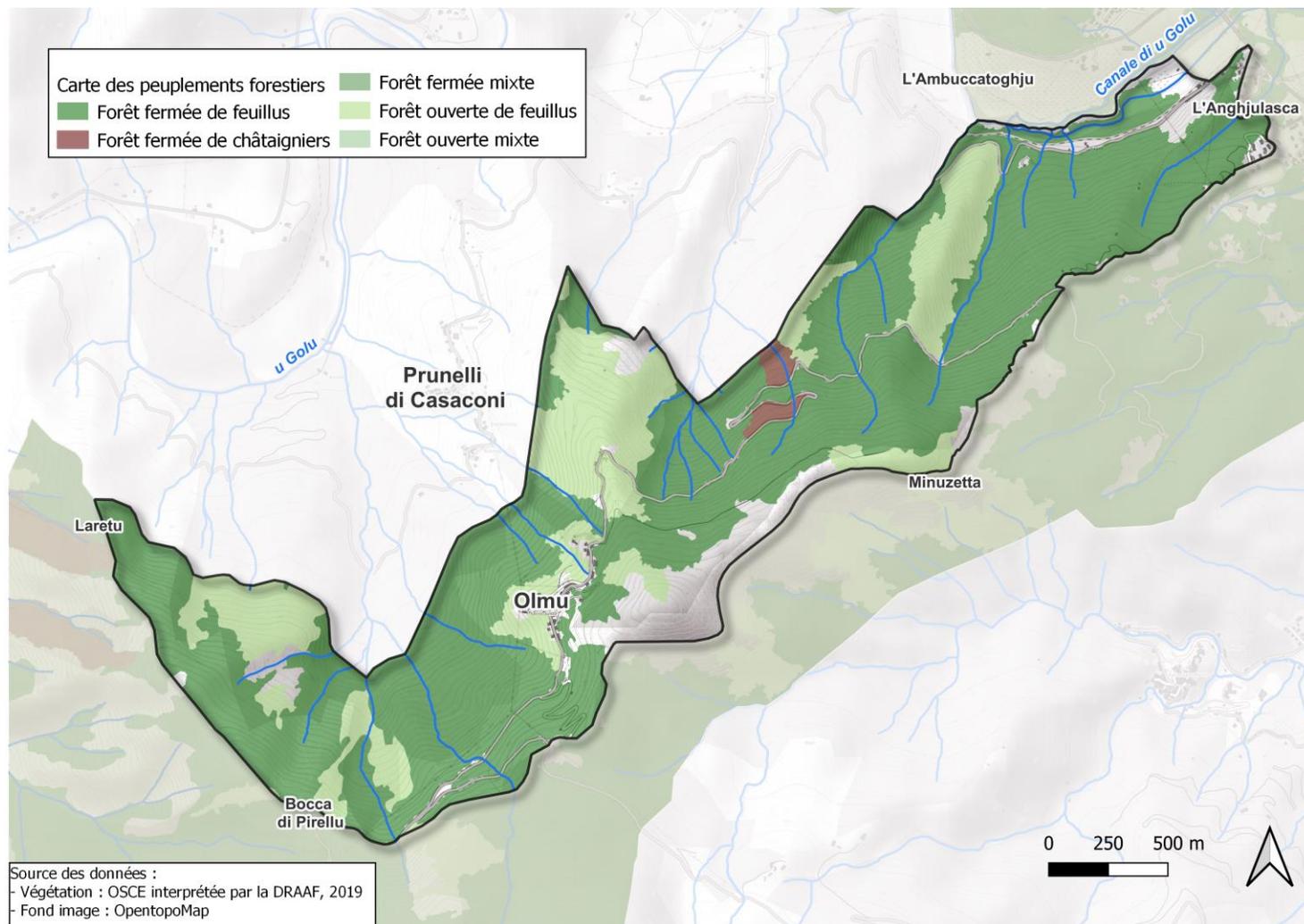
# FORET

De nos jours, les peuplements forestiers couvrent 388 hectares, soit 88 % du territoire de la commune d'Olmù. Les espaces ouverts comme les landes sont très peu nombreuses et sont localisées sur les crêtes et les cols.

Les châtaigneraies occupent à peine 4 hectares du territoire communal. Il est à noter la présence d'une petite oliveraie exploitée de 2 500 m<sup>2</sup> environ aux abords du village.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les forêts couvraient un tiers de la surface actuelle (120 hectares de la commune) : grumes et charbons étaient exportés vers le marché italien puis français en grande quantité pour les forges et les chantiers navals.

De nombreuses charbonnières (*i carbonari*) sont présentes dans ces forêts de chênes, visibles aux abords des sentiers. Le maximum de l'exploitation forestière était attesté à cette époque.



- La rénovation de la châtaigneraie
- L'exploitation du bois de chauffage
- La mise en place d'un plan de gestion forestière pour la préservation et le renouvellement de la forêt

# TERRES PASTORALES ET AGRICOLES

Comme tout village de piedmont corse, le village d'Olmù s'est implanté à proximité de sources et de terres favorables aux cultures agricoles. De nombreuses terrasses en pierre sèche (*a ricciata*) ont été érigées afin de retenir la terre fertile sur les versants pentus.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Plan Terrier cartographie l'utilisation des terres : le territoire communal est divisé en de nombreux terrains identifiés par un « t » : terres arables, « ch » : châtaigniers ou par un « v » : vignes. La carte de l'Etat-Major, dessinée entre 1864 et 1866, recense environ 239 hectares de pâturage, 74 hectares de cultures et 22 hectares de vignes. Le maximum de l'exploitation agricole était attesté à cette époque. Ces cultures vivrières nourrissaient alors les 557 villageois d'Olmù en 1866.

Le Cadastre Napoléonien, dressé en 1845, comptabilise 212 hectares de terres labourables, 166 hectares de châtaigneraies, 19 hectares d'oliviers et 20 hectares de vignes. Les jardins et autres terrains plantés atteignaient un peu plus de 8 hectares. Olmù ne comptait aucun moulin mais 3 pressoirs à huile. Les aires à blé étaient peu nombreuses (8) et se répartissaient dans les endroits ventés de la commune du nord au sud. Autrefois, les céréales étaient cultivées à plus de 500 mètres d'altitude sur la commune : une aire à blé se situe à 540 mètres d'altitude sous la crête de Minuzetta.

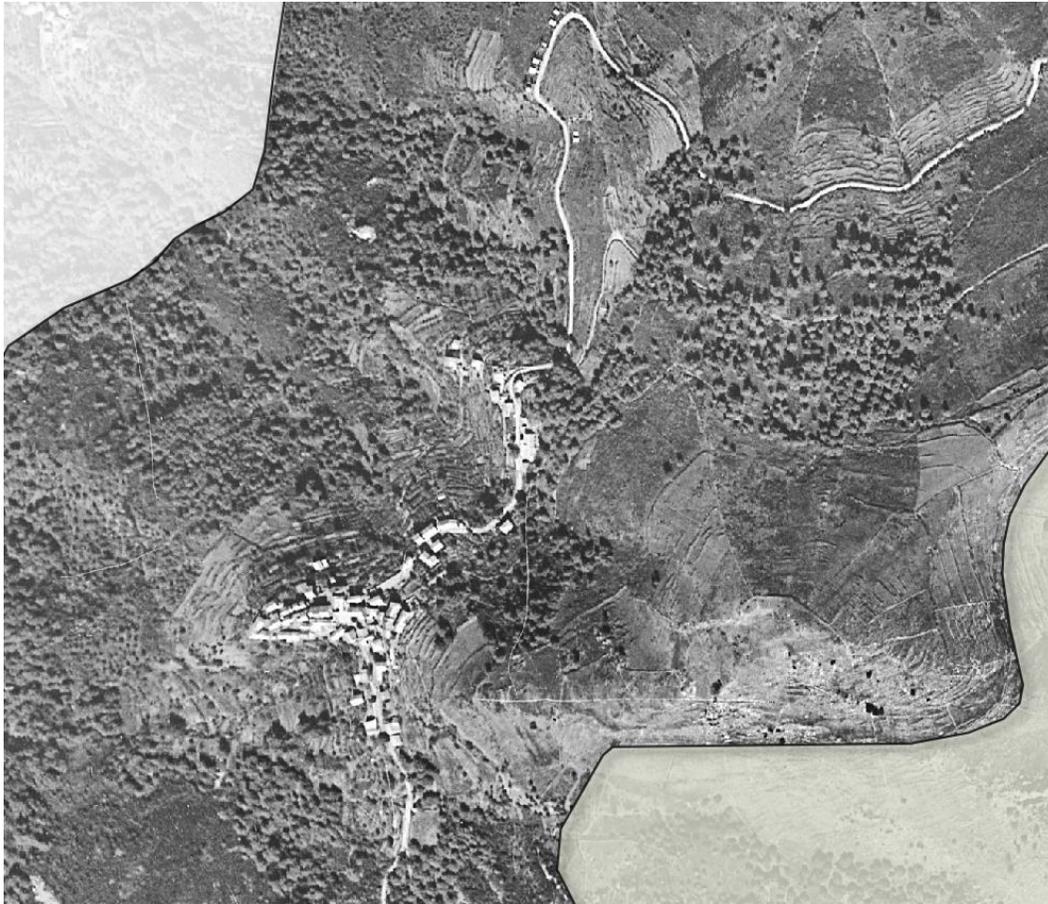
Après les années 1950, l'émigration des villages des vallées du Golu et de Casaconi et plus généralement des villages de toute la Corse est massive. Mais c'est la seconde guerre mondiale qui a vidé le village d'Olmù de ses habitants : il comptait alors 720 habitants en 1936 n'en comptera plus que 506 en 1954 jusqu'à atteindre sa population la plus faible avec 98 habitants en 1990. Les terres vivrières sont laissées à l'abandon, colonisées peu à peu par les chênes.

De nos jours, la commune ne compte plus aucune exploitation agricole alors qu'elle en comptait encore 3 en 2010. Ils s'agissaient de 3 élevages bovins qui parcouraient quelques 297 hectares de surfaces pastorales ligneuses et herbacées. De nos jours, aucun troupeau domestiqué ne parcourt plus le territoire d'Olmù.

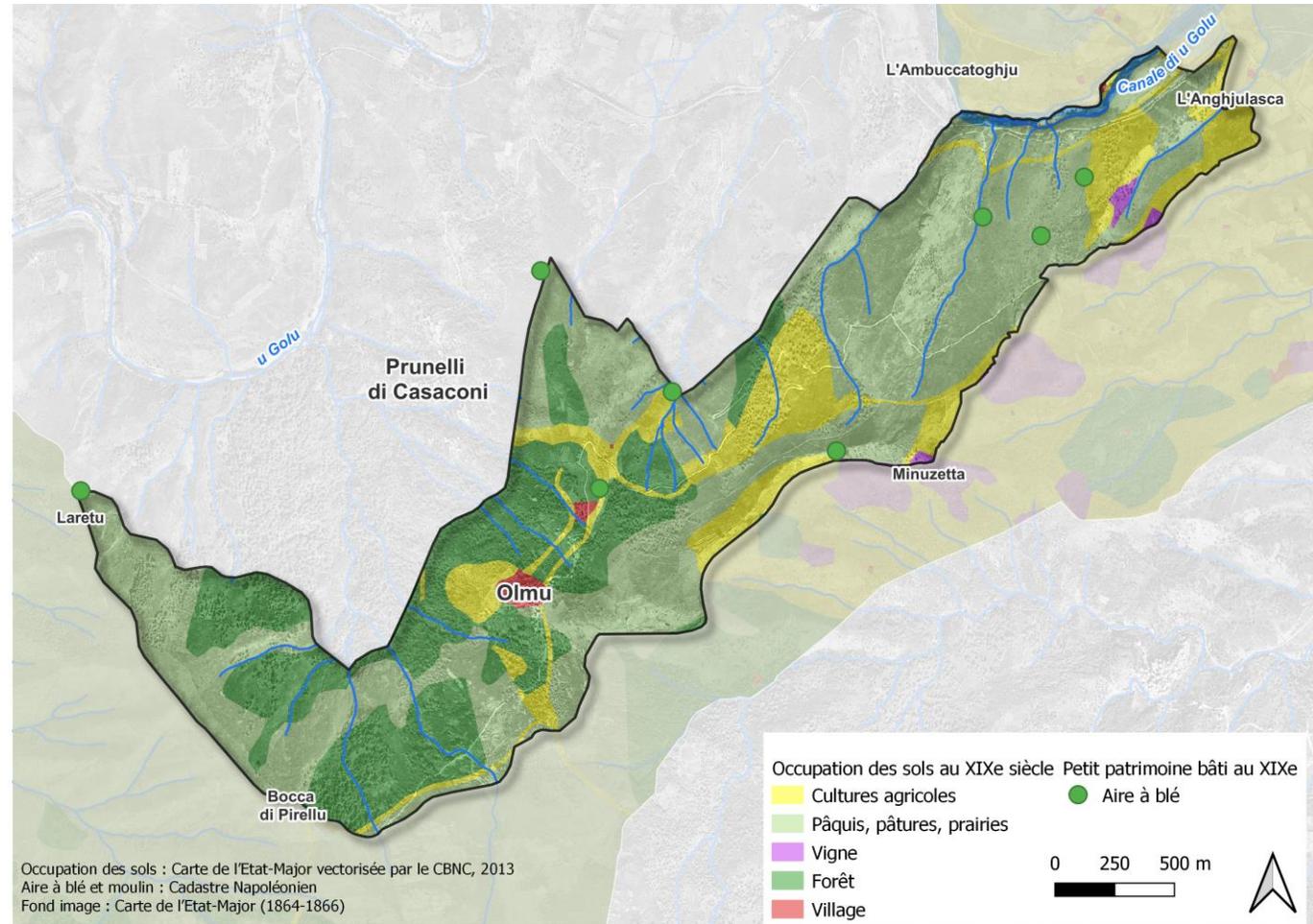


- L'histoire de l'agriculture de montagne
- Le contraste des pratiques pastorales et des pratiques agricoles
- Le potentiel agronomique des terres de montagne

# TERRES PASTORALES ET AGRICOLES



Photographie aérienne du village d'Olmu  
à la fin des années 1950



Carte de l'Etat-Major (1864-1866) vectorisée par le CBNC en 2013

# FAUNE & FLORE REMARQUABLES

Le territoire d'Olmu n'est pas concerné par un espace protégé et n'a pas fait l'objet d'un inventaire faunistique et floristique. Il ne comprend pas non plus de forêt publique soumise au régime forestier.

Peu de données d'observation sur le terrain sont disponibles sur la commune (310).  
Pour les animaux, un amphibien endémique à la Corse a été observé : le Discoglosse corse (*Discoglossus montalentii*), un reptile assez commun : la Tarente de Mauritanie (*Tarentola mauritanica*), une araignée : *Agneta pseudorurestris* ou encore un très beau papillon : le Vulcain (*Vanessa atalanta*).

Concernant les oiseaux, le Milan royal (*Milvus milvus*) mais aussi le Petit-Duc scops « u chjochju » (*Otus scops*) a été observé



Vulcain  
(source R. Bouyon, INPN)

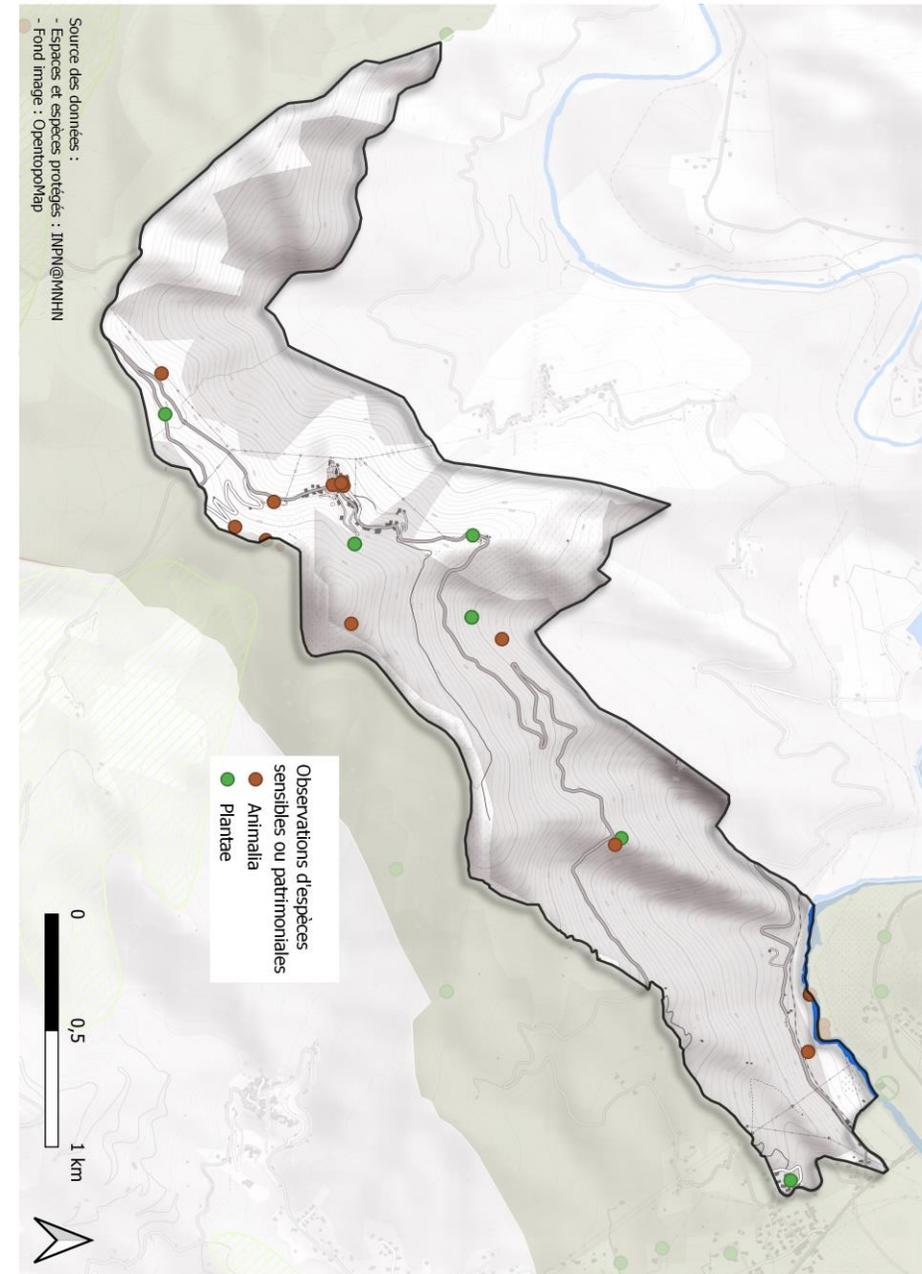


U chjochju – Petit-Duc scops  
(source E. Sansault, INPN)



- Les oiseaux nocturnes
- Les papillons

Carte des espaces et des espèces protégés



**ETAT DES CONNAISSANCES  
SCIENTIFIQUES RECENSEES ET  
CONTRIBUTION APPORTEE  
PAR L'ETUDE SUR LA  
COMMUNE D'OLMU**

# RECENSEMENT DU PATRIMOINE BATI DU CADASTRE NAPOLEONNIEN

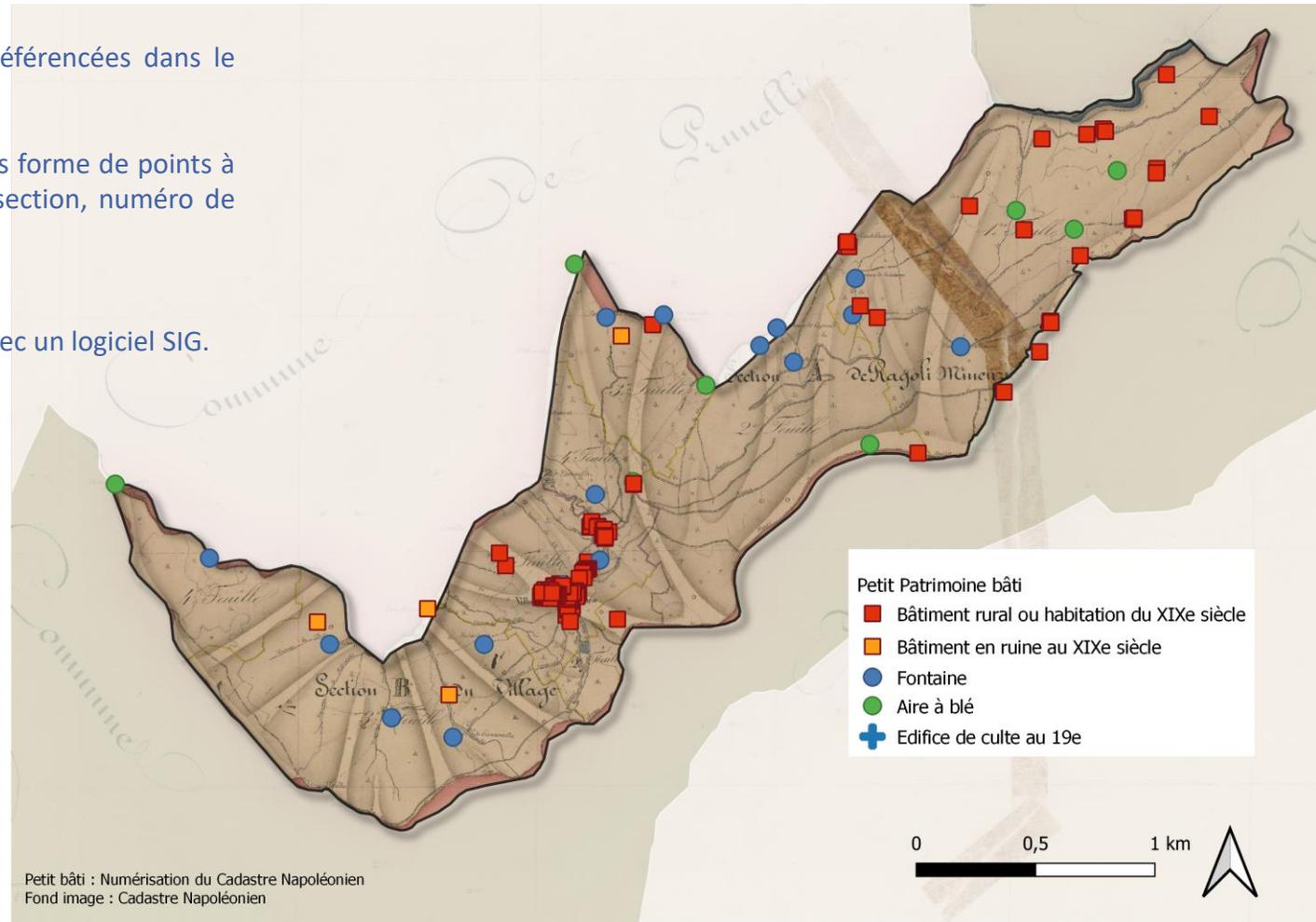
Les 9 planches du Cadastre Napoléonien dressées en 1875 ont été géoréférencées dans le système de projection standard (RGF93 – Lambert 93).

Tout le petit patrimoine bâti a été saisi dans une donnée géographique sous forme de points à l'aide du logiciel QGIS. La table d'attributs a été renseignée : toponyme, section, numéro de parcelle, information, commune.

Cette donnée a été mise en ligne sur la carte interactive.

Le fichier SIG brut fait parti des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.

Catégorie	Nombre de bâti recensé
Aire à blé	8
Bâtiment rural ou habitation du XIXe	159
Bâtiment en ruine au XIXe	4
Édifice de culte au XIXe	2
Fontaine	15

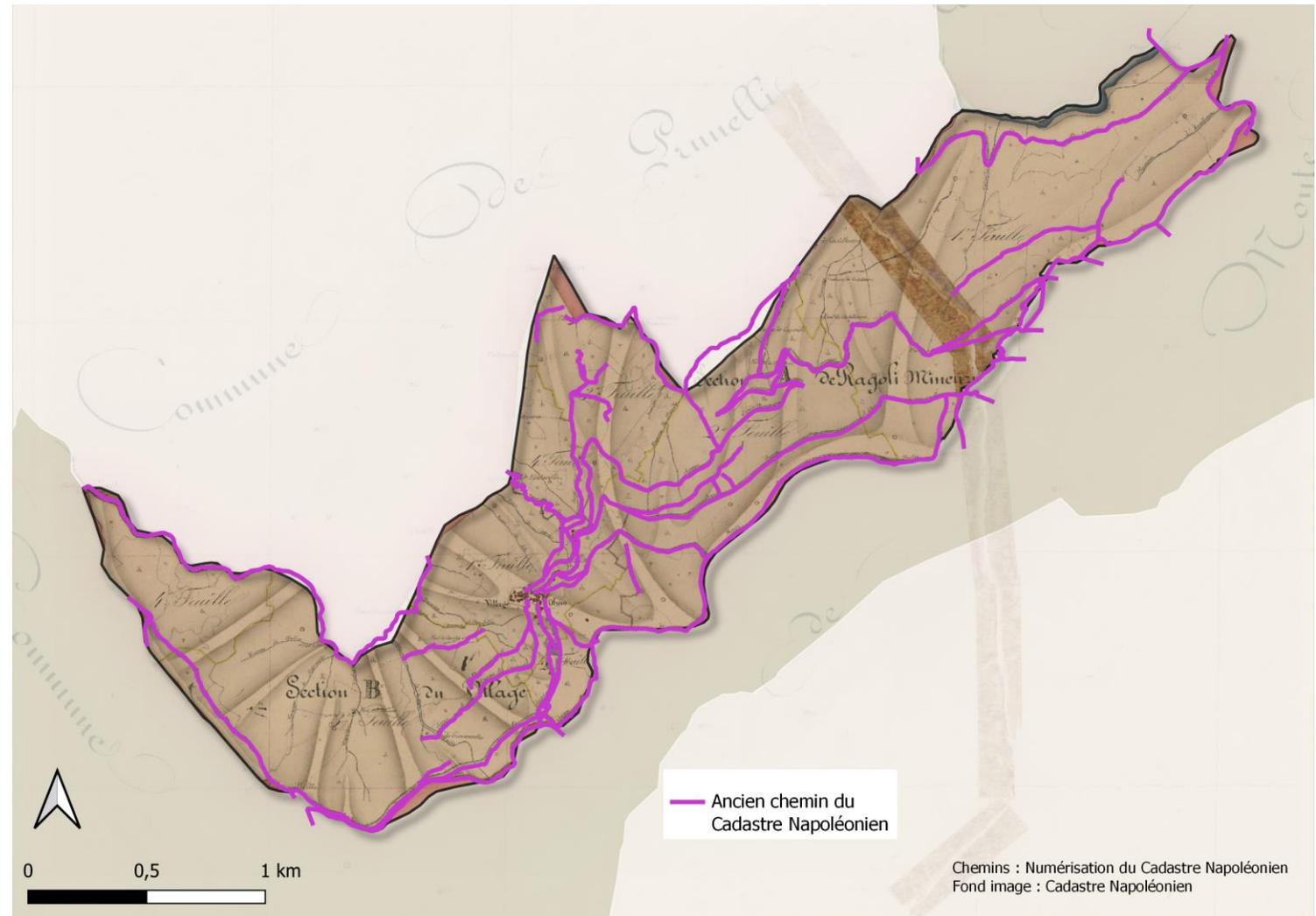


# RECENSEMENT DES CHEMINS PRESENTS SUR LE CADASTRE NAPOLEONIEN

Les 9 planches du Cadastre Napoléonien dressées en 1875 ont été géoréférencées dans le système de projection standard (RGF93 – Lambert 93).

Tous les chemins tracés sur les plans ont été saisis dans une donnée géographique sous forme de points à l'aide du logiciel QGIS. La table d'attributs a été renseignée : toponyme (nom du chemin relevé sur la carte).

Cette donnée a été mise en ligne sur la carte interactive.  
Le fichier SIG brut fait parti des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.



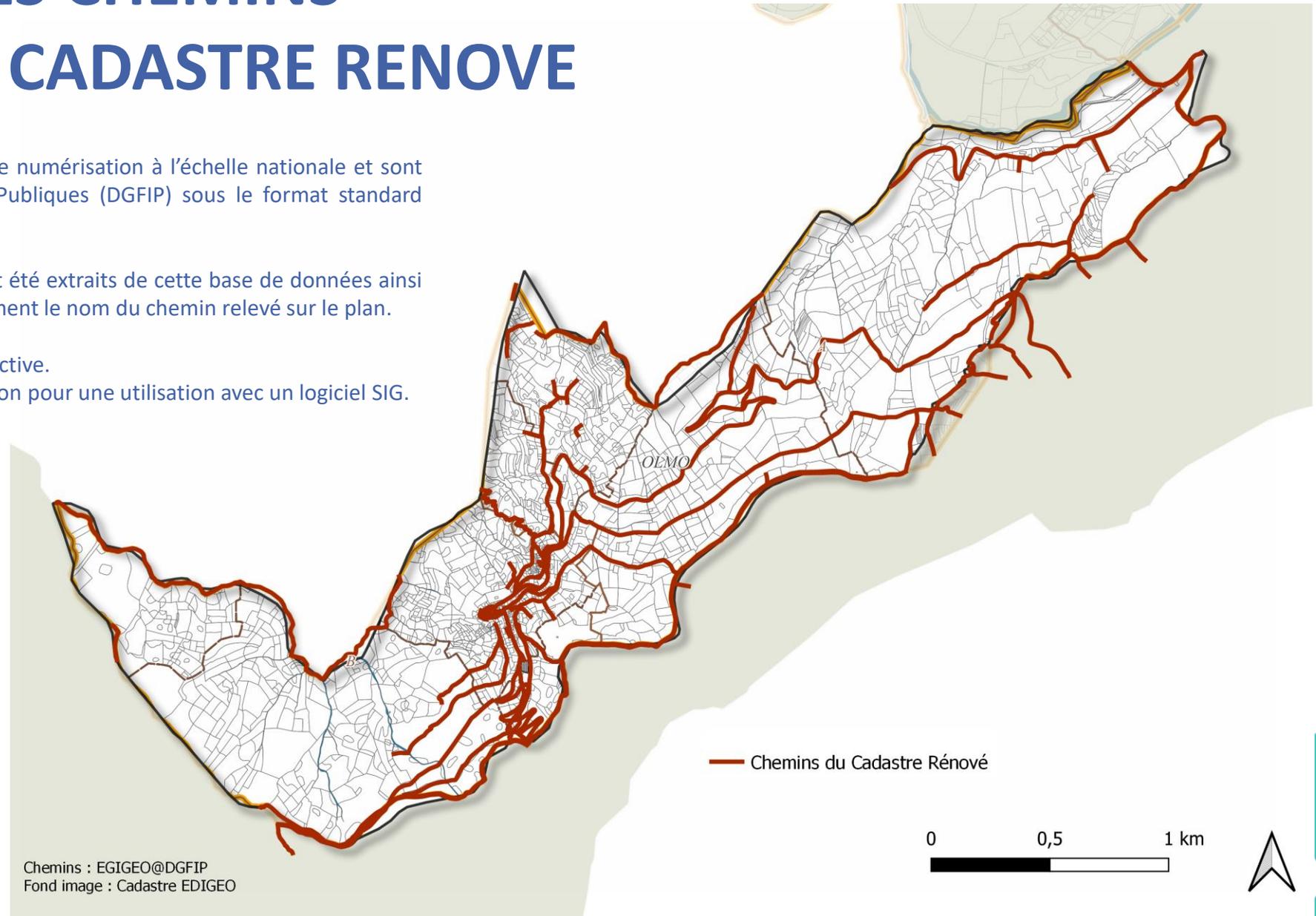
# RECENSEMENT DES CHEMINS PRESENTS SUR LE CADASTRE RENOVE

Les plans du Cadastre Rénové ont fait l'objet d'une numérisation à l'échelle nationale et sont diffusés par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sous le format standard EDIGEO.

Tous les chemins tracés sur le Cadastre Rénové ont été extraits de cette base de données ainsi que la table d'attributs dans laquelle figure notamment le nom du chemin relevé sur le plan.

Cette donnée a été mise en ligne sur la carte interactive.

Le fichier SIG brut fait parti des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.

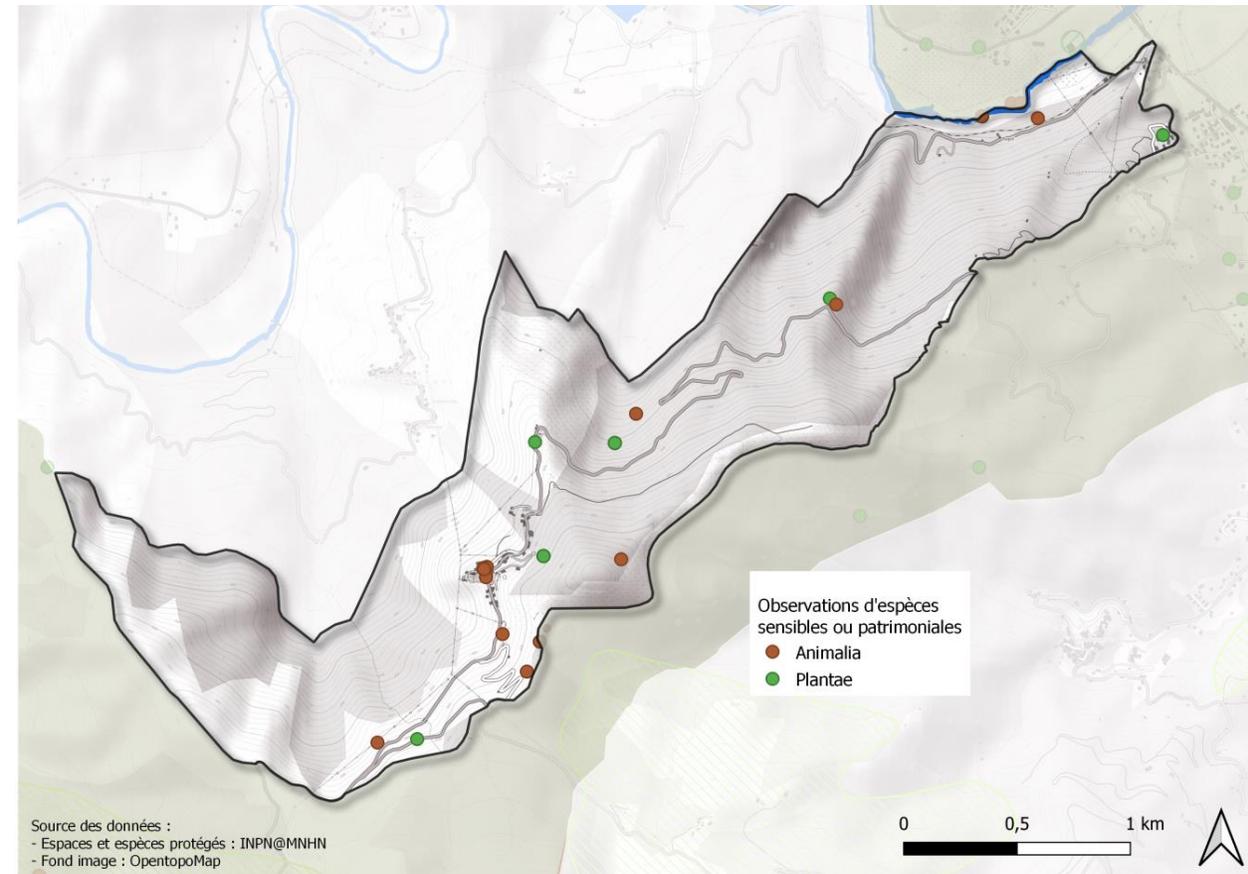


# RECENSEMENT DU PATRIMOINE REMARQUABLE NATUREL

Les données du patrimoine naturel remarquable ont été recensés dans toutes les bases scientifiques relatives aux différents espaces inventoriés et/ou protégés sur la commune.

Ces données ont été mis en ligne sur la carte interactive.  
Les fichiers SIG brut font partis des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.

Intitulé	Description
Espèces patrimoniales sensibles ou protégées : 310 observations floristiques	Inventaire National du Patrimoine Naturel (OpenObs)



# BIBLIO

Atlas des paysages de la Corse, DREAL, 2014. Auteurs de l'Atlas : ERBA BARONA PAYSAGE, GARNIER F., paysagiste, FREYTET A., paysagiste D.P.L.G., ARDIET L., BIOTOPE Agence de Corse, ANDREANI C., photographe professionnel, AZEMAR G.P., docteur en ethnologie anthropologie, journaliste et écrivain et PELLEGRINI M.J. de l'ATELIER PELLEGRINI, architecte et urbaniste

Carte géologique imprimée 1/50 000, InfoTerre@BRGM

Panaïotis C., Barthet T., Vallauri D., Hugot L., Gauberville C., Reymann J., O'DeyeGuizien K. et Delbosc P., 2015. Notice de la carte d'État-major de la Corse. Occupation du sol et première analyse des forêts anciennes. Conservatoire botanique national de Corse – Office de l'Environnement de la Corse, WWF-France, Corte, 31 p.

Recensement Agricole 2020, Agreste : fiche territoriale synthétique d'Olmo, DRAAF-SRISE Corse

# GLOSSAIRE

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CBNC : Conservatoire Botanique National de Corse

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

EDIGEO : Échange de données informatisées dans le domaine de l'information géographique

OCSE GE : Occupation du Sol à Grande Échelle

IGN : Institut Géographique National

SAU : superficie agricole utilisée ; notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...) – définition INSEE

SRISE : Service Régional de l'Information Statistique et Économique